



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 19 juillet 2022

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LE CLASSEMENT THÉMATIQUE DE SHANGHAI 2022 CONFORTE L'EXCELLENCE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

L'édition 2022 du classement thématique de Shanghai<sup>1</sup> vient d'être publiée. Avec la présence de **85 établissements français** classés, dans **47 palmarès disciplinaires** sur les 54 que compte le classement, ce résultat illustre la capacité des institutions françaises à se différencier via les spécialisations scientifiques. Cette année, la France comptabilise au total 664 positions, soit 3,5% des occurrences dans ces classements.

43 établissements classés apparaissent dans au moins un des **Tops 100 thématiques**, contre 40 en 2021, au travers de 165 positions réparties sur 36 disciplines. Parmi les plus représentées, se trouvent l'Université Paris Saclay (classée dans 27 disciplines), Sorbonne Université (16 disciplines), l'Université Grenoble Alpes (15 disciplines), Paris Sciences et Lettres (15 disciplines) et l'Université de Montpellier (11 disciplines).

19 établissements français figurent également dans les **Tops 50 thématiques** de ce classement : l'Université Paris Saclay (classée dans 10 disciplines différentes), Sorbonne Université (9 disciplines), ainsi que Paris Sciences et Lettres, l'Université Grenoble Alpes et l'Université de Montpellier, chacune classées 6 fois dans les Tops 50.

---

<sup>1</sup> Effectué par l'Université chinoise Jiao Tong depuis 2017, il a pour objet d'évaluer l'engagement des établissements d'enseignement supérieur dans leurs activités de recherche selon 54 disciplines scientifiques réparties en 5 domaines (Ingénierie, Sciences naturelles, Sciences de la vie, Sciences médicales, Sciences sociales). Les meilleures universités mondiales sont classées pour chaque palmarès disciplinaire selon 6 critères pondérés : les résultats de la recherche (Q1), l'impact de la recherche (CNCI), la collaboration internationale (IC), la qualité de la recherche (Top) et les prix académiques internationaux (Award).

Sept établissements français font leur entrée au classement, notamment en Océanographie (Université de Caen), en Technologies médicales (universités de Caen et Reims Champagne Ardenne), en Sciences vétérinaires (ENVT et Oniris), en Génie mécanique (Cnam) et en Mathématiques (Universités Picardie Jules Verne et Littoral-Cote-d'Opale).

**Les Mathématiques sont d'ailleurs la discipline dans laquelle la France s'illustre le plus :** 36 établissements français sont classés dans cette discipline, ce qui représente 7,2% du nombre total d'institutions dans le palmarès. Notre pays occupe en particulier deux des trois places du podium (1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rangs respectivement pour l'Université Paris Saclay et Sorbonne Université). Les universités françaises occupent également 7,5% des places en Océanographie, 6,5% en Génie métallurgique, 6% en Sciences de la terre et Statistiques et 5,4% en Ecologie et Management.

Mme Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se félicite de ces reconnaissances, et de la prise en compte dans ce classement des nouveaux périmètres des établissements publics expérimentaux (EPE) créés en 2022 (Montpellier, Lille et Nantes). 11 EPE, sur les 14 officiellement créés à ce jour, figurent dans le classement thématique de Shanghai.

Ces résultats confortent la politique d'investissement de l'Etat en recherche sur le temps long avec les centres d'excellence IDEX/ISITE et les programmes de France 2030 comme Excellences. De plus, les leviers mis à disposition des établissements dans le cadre de la **loi de programmation de la recherche** (création de chaires de professeur junior, augmentation des crédits alloués à l'ANR et aux laboratoires, valorisation du doctorat) permettront d'améliorer à la fois la production scientifique de nos laboratoires et l'attractivité de nos établissements pour les chercheurs internationaux.

## Contact presse

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
01 55 55 82 00  
presse-mesr@recherche.gouv.fr